

## DÉLIBÉRATION

### Conseil d'administration

Séance du 19 décembre 2023

Délibération  
n° 180-2023  
Point 3.5

#### Point 3.5 de l'ordre du jour

#### Mission Relations à la société

#### EXPOSE DES MOTIFS :

Les universités ont deux missions principales bien identifiées : la formation et la recherche. Les évolutions au niveau international et national de l'organisation des universités sont nombreuses et ont fait émerger, dans les dernières années, la notion de « 3eme mission des universités ». Il s'agit pour les universités qui se mobilisent dans cette trajectoire de répondre aux demandes du législateur d'inscrire l'action des universités au cœur de la société. Ces évolutions ont poussé les réflexions en interne de l'Université de Strasbourg au sein de la gouvernance et de la direction générale des services. Elles ont été menées aussi dans le cadre du projet plan investissement avenir (PIA3) « Open University of Strasbourg – OPUS », avec les directions des services et directions impactées.

Afin d'évoluer dans ce contexte, un accompagnement, permettant un travail des directions et de leurs équipes rapprochées en réunions plénières et en ateliers, a été réalisé. Il a permis de faire émerger l'organisation proposée et le fonctionnement d'une nouvelle structure, appelée « Mission Relations à la société ».

Cette Mission Relations à la Société intègre, au sein de son comité de direction, un périmètre relativement large, incluant : le service Alumni, le Jardin des sciences, le Service de Formation continue (partiellement), le pôle du projet OPUS, le pôle Universitaire d'Innovation Alsace (PUI-A), le pôle Relations avec le Monde Socio-économique, le pôle Entrepreneuriat. Toutefois, seuls les quatre dernières structures rattacheront statutairement leurs personnels à la Mission.

En complément et pour complète information, le projet de mission relation à la société a été présenté par la DGS en réunion de CSAE et a été validé. Il a aussi fait l'objet d'un point d'information au conseil académique du 12 décembre 2023. La création de la mission relations à la société est aujourd'hui soumise au vote du Conseil d'administration pour une mise en œuvre opérationnelle au 01/01/2024.

**Rapporteur : Michel de Mathelin (1<sup>er</sup> vice président de l'université et vice-président de la valorisation et relations avec le monde socio économique) et Mathieu Schneider (VP culture, science – société & actions solidaires)**

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	29
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	3

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la création de la Mission Relations à la Société au sein de l'établissement.

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 20 décembre 2023

La Directrice générale des services

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'V' and 'G' intertwined, followed by a horizontal line extending to the right.

Valérie GIBERT